

À Viellenave d'Arthez, le 17 mars 2022

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2022

Cher(e) Adhérent(e),

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le lundi 23 mai 2022 de 17h30 à 18h, au Casino municipal de Biarritz.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Rapport moral*
- 2- Rapport financier*
- 3- Vote :*

- Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021*
- Approbation des nouvelles déléguées régionales*

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Cher(e) Adhérent(e), à l'assurance de nos sincères salutations.

La Présidente

Mme Françoise CAMGUILHEM